

Validation des effectifs dans ONDE

Il vous est demandé de contrôler vos effectifs dans l'application ONDE quatre fois dans l'année. Lors de ces campagnes de "**constat des effectifs**" un cadre, avec la date des opérations, apparaît en bas à gauche de la page d'accueil de l'application vous invitant à procéder à ce calcul. Cliquez sur "**Calculer**". Nous en sommes au **quatrième et dernier constat qui débute le jeudi 7 juin** (date butoir de validation **jeudi 14 juin 2018**).

Les constats des effectifs						
Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé
04/06/2018	DASEN	07/06/2018	14/06/2018			

La page suivante récapitule les données nécessaires pour le calcul : l'année scolaire **1**, si c'est une demande du DASEN **2**, la date de la demande **3** les critères **4**. Tous est déjà en place, vous n'avez rien à écrire ou cocher. (Prenez le temps de vérifier cependant les informations.). Cliquez sur "**Calculer**" **5**.

Calcul des effectifs constatés

Nouveau calcul

Année scolaire 2017-2018

Demande de l'EN ou du DASEN Oui Non

Demande faite aux directeurs demande du DASEN du 04/06/2018 - date d'observation : 07/06/2018 - date limite de validation : 14/06/2018

Critères de ventilation

- Par classe
- Par regroupement
- Par groupe d'enseignement

Calculer Annuler

Il vous est présenté un récapitulatif de la demande **1** et surtout des effectifs par niveau **2** ainsi que le total des effectifs constatés **3** au moment de la date d'observation. La ligne en dessous vous indique s'il existe des élèves non comptabilisés ou en manque d'INE **4**. **Ce nombre doit obligatoirement être égal à 0.**

→ Si vos effectifs constatés sont en adéquation avec vos **effectifs réellement présents** dans votre école et que vous avez 0 élèves non comptabilisés, alors vous pouvez cliquer sur "**Valider**" **5**.

ATTENTION : vous ne validez votre constat d'effectifs que si et seulement si, vos effectifs réels dans l'école sont identiques à vos effectifs dans le constat.

Dans le cas contraire, vous ne validez pas et vous envoyez un mail à l'ERUN en indiquant pour les élèves qui "posent un problème", la raison de l'impossibilité de valider le constat (détailler pour chaque élève), **accompagné de vos effectifs par classe et niveau et l'effectif total de l'école.**

Si vous avez des élèves en attente d'INE, vous devez retourner quotidiennement effectuer ce calcul pour le valider, le temps que l'INE de l'élève soit attribué (cf circulaire 113).

Si vous rencontrez un problème, si vous avez des questions, n'hésitez pas à joindre l'ERUN.



État du 07/06//2018

Année scolaire 2017-2018
Date d'observation 07/06//2018
Demande de IEN ou du DASEN Oui

1

Critères de ventilation

Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
CYCLE I	PETITE SECTION	PS	25
		TOTAL DU NIVEAU	25
CYCLE I	MOYENNE SECTION	MS-GS	12
		MS-GS	13
		TOTAL DU NIVEAU	25
CYCLE I	GRANDE SECTION	MS-GS	12
		MS-GS	12
		TOTAL DU NIVEAU	24
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	CP CE1	9
		CP	26
		TOTAL DU NIVEAU	35
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1-CE2	12
		CP CE1	16
		TOTAL DU NIVEAU	28
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1-CE2	14
		CE2-CM1	9
		TOTAL DU NIVEAU	23
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CE2-CM1	18
		CM1 CM2	7
		TOTAL DU NIVEAU	25
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM1 CM2	17
		TOTAL DU NIVEAU	17
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			202

Pour information

Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE

0

Élèves répartis par regroupement

Aucun effectif pour les regroupements

Élèves répartis par groupe d'enseignement

Aucun effectif pour les groupes d'enseignement

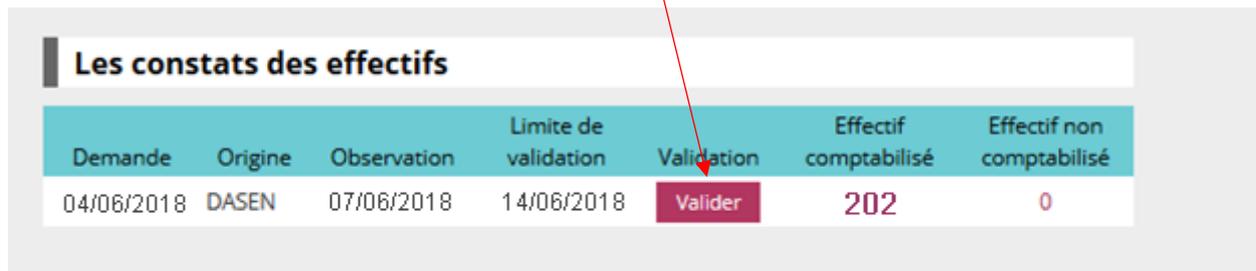
5

Confirmez-vous cet état des effectifs ?

✓ Valider

✗ Annuler

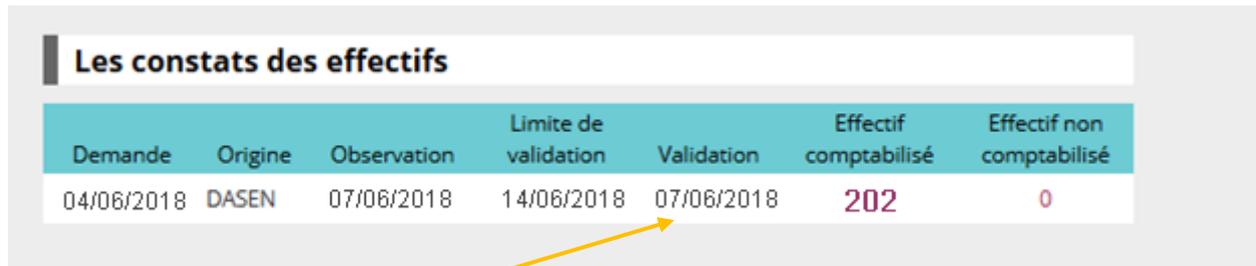
Vous devez à nouveau cliquer sur "Valider" pour confirmer.



The screenshot shows a table titled "Les constats des effectifs" with the following data:

Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé
04/06/2018	DASEN	07/06/2018	14/06/2018	Valider	202	0

Vous obtenez ceci quand tout est conforme :



The screenshot shows the same table as above, but with the date "07/06/2018" entered in the "Validation" column. A yellow arrow points to this date.

Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé
04/06/2018	DASEN	07/06/2018	14/06/2018	07/06/2018	202	0

Note : la date qui figurera sous "Validation" dépendant évidemment du jour où vous l'aurez fait.

⚠ Il vous faudra ensuite archiver le constat en cliquant sur le bouton éponyme (voir page suivante en cas de problème avec l'archivage).

N'attendez jamais le dernier jour pour vérifier et valider votre constat. Il peut l'être dès le premier jour.



Addendum au tutoriel si vous ne voyez pas apparaître le bouton ARCHIVER

LISTES & DOCUMENTS

Listes

- Documents administratifs
- Modèles de courriers
- Extractions

Listes

▼ **Suivi des effectifs de l'école (admis définitifs)**

- Liste simple des élèves, par classe
- Liste des élèves par classe, avec des cases à cocher
- Liste simple des élèves, par groupe d'enseignement
- Suivi INE - élèves sans INE
- Suivi INE - élèves avec INE
- Élèves radiables
- État des effectifs constatés
- Aide à la tenue du registre des élèves inscrits

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 ONDE
 Directeur de l'école GIENCOURT
 60600 BREUIL-LE-VERT
 Outil numérique pour la direction d'école
 [Documentation](#) | [Fiche école](#) | [ARENA](#) | [Quitter](#)

[ACCUEIL](#)
[ÉCOLE](#)
[ÉLÈVES](#)
LISTES & DOCUMENTS

Liste des états d'effectifs
[Nouveau calcul des effectifs constatés](#)
[Nouveau comptage d'évènements](#)

États d'effectifs constatés demandés par l'IEEN ou le DASEN	Date d'observation	Statut	
État du 07/06/2018	07/06/2018	Validé le 07/06/2018 le DASEN le 14/06/2018	Archiver

Êtes-vous sûr de vouloir archiver cet état ?

✓ Valider **X Annuler**

États d'effectifs constatés demandés par l'IEEN ou le DASEN	Date d'observation	Statut
État du 07/06/2018	07/06/2018	Archivé le 07/06/2018 Date limite de validation pour le DASEN le 14/06/2018

Et voilà, vous êtes heureux.